



## Délibération No. 01-2026

### Décision modificative n°2 au budget 2025

Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi 20 janvier 2026

étaient présents

#### Au titre de l'État

- . M. Florent Gallardo représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . M. Jacques Deville, Conseiller Livre et lecture, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

#### Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, conseiller

#### Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller
- . M. Gérard Lefèvre, Maire adjoint

#### Personnalité qualifiée

- . M. Lucas Hureau

#### Représentants du personnel

- . Mme Hélène Topouria
- . M. Arthur Gatard

#### Avaient donné pouvoir

. M. Olivier Balez, personnalité qualifiée, avait donné pouvoir à M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée.

#### Etaient excusés

- . Mme Martine Plinville, conseillère, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Jean Hubert Lellèvre, conseiller, Département de la Charente
- . M. Jean François Dauré, conseiller, Département de la Charente
- . Mme Hélène Gingast, vice-présidente, Département de la Charente

#### Ont également participé à ce conseil

- . M. Frédéric DeFaccio, Directeur des Arts et de la Culture, Ville d'Angoulême
- . M. Thomas Schnabel, Directeur de la Culture et de la Politique de l'Image, GrandAngoulême
- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . M. Sylvain Pothier Leroux, point focal Ville Créative Unesco, Ville d'Angoulême
- . Mme Sophie Dartai, adjointe au comptable public, Paillerie Départementale de la Charente

#### Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . Mme Charline Claveau, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Frédéric Vilcocq, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Nathalie Leuret, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrere, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Jérôme Sourisseau, Département de la Charente
- . Mme Maylis Descazeaux, DRAC nouvelle Aquitaine
- . Mme Anne Claire Rocton, DRAC nouvelle Aquitaine

présents : 8

pouvoir : 1

votants : 9 (sur 13 membres)

# la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

## Délibération No. 01-2026

### Décision modificative n°2 au budget 2025

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité Internationale de la bande dessinée et de l'Image ».

#### Exposé des motifs :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire annuelle il convient de procéder à une dernière délibération d'ajustement qui permettra notamment de constater les écritures de fin d'année et d'effectuer les virements de crédits nécessaires sur l'exercice 2025, comme l'autorise la nomenclature comptable M4 applicable à l'établissement.

Les mouvements de fin d'exercice constatés concernent les points suivants :

- **Stocks de la librairie :**

La valeur du **stock initial** de la librairie disponible au 31/12/2024 était de **222 756 €**, ce montant est inscrit en dépenses prévisionnelles de la section de fonctionnement au compte n°6037 (chap. 011).

Suite au dernier inventaire effectué à la librairie le **stock existant** au 31/12/2025 est désormais évalué à **260 797 €**, ce montant est porté en recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement au compte n°6037 (chap. 013).

**La variation de stocks constatée**, c'est-à-dire la différence entre le stock inventorié et le stock initial, s'élève donc à **38 039 €**.

On peut observer que le stock final est supérieur au stock initial : il y a donc eu un stockage de marchandises, c'est-à-dire une hausse du stock. Cette partie stockée n'a pas été vendue pendant l'exercice 2025 et sera vendue au cours de l'exercice 2026. Elle fera donc partie des charges de l'exercice 2026.

Les crédits inscrits en début d'exercice 2025 sur le chapitre des charges à caractère général du budget de la librairie étant suffisants il n'y a aucune écriture à prévoir sur cette DM2.

- **Congés payés, CET et HS :**

Pour rappel, à l'exception du Directeur la totalité des salariés se trouvent sous statut de droit privé. Tout au long de l'année l'ensemble de l'effectif de la Cité constitue un droit à congés qui est une charge pour l'établissement.

La valeur de ce droit en intégrant les congés inscrits sur le Compte Epargne Temps a été **comptabilisée au 31/12/2024** pour un montant de **258 321 €**. Dès lors la valeur de ce droit à congés, estimée à **252 440 € au 31/12/2025**, permet de constater **une variation à la baisse de - 5 881 €** de la valeur des congés payés et donc un impact du même montant sur les produits de fonctionnement (en +).

La valeur des heures supplémentaires a été **comptabilisée au 31/12/2024** pour un montant de **12 884 €**. Dès lors la valeur de ces heures, estimée à **5 312 € au 31/12/2025**, permet de constater **une variation à la baisse de - 7 572 €** et donc un impact du même montant sur produits de fonctionnement (en +).

Ci-dessous le coût total des dépenses valorisées pour les congés payés, le compte épargne temps et les heures complémentaires au 31/12/2025 :

	<b>TOTAL CP+CET</b>	<b>TOTAL HS</b>
<b>Solde année 2025</b>	<b>252 440 €</b>	<b>5 312 €</b>
<b>Solde année 2024</b>	<b>258 321 €</b>	<b>12 884 €</b>
<b>VARIATION 2025/2024</b>	<b>-5 881 €</b>	<b>-7 572 €</b>

Les crédits inscrits en début d'exercice 2025 sur le chapitre des charges de personnel étant suffisants il n'y a aucune écriture à prévoir sur cette DM2.

- **Amortissement des subventions d'investissement :**

Conformément à la délibération n°18-2025 relative à la modification des modalités d'amortissement des subventions d'investissement il convient d'ajuster les chiffres du budget primitif 2025.

En effet, la prise en compte dans leur intégralité des subventions perçues sur l'exercice 2025 pour des opérations d'investissement qui sont déjà finalisées permet d'effectuer un amortissement de ces aides fléchées qui sera supérieur aux prévisions initiales (amortissement en corrélation avec l'amortissement des biens acquis).

Après le pointage des écritures concernées la reprise des subventions d'investissement s'élève donc à environ 730 000 € sur l'exercice 2025 contre 530 000 € positionnés de manière prévisionnelle au travers du budget primitif et de la décision modificative n°1 soit une variation positive à constater de l'ordre de + 200 K€.

Il s'agit donc d'inscrire dans le budget 2025 les opérations suivantes :

- L'ajout de crédits en recettes de fonctionnement au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » à hauteur de 200 000 € afin de tenir compte de la hausse prévisionnelle des recettes liées aux reprises de subventions.
- L'ajout de crédits en dépenses d'investissement au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » en contrepartie de la hausse des recettes enregistrée au niveau de la section de fonctionnement.

- **Ajustements des lignes budgétaires :**

Par ailleurs il convient également de noter les ajustements de crédits indiqués ci-dessous.

Au niveau de la section de fonctionnement :

- l'ajout de crédits en dépenses à hauteur de 104 300 € au **chapitre 011** « Charges à caractère générale » au regard de dépenses pour de nouvelles opérations culturelles qui bénéficient de subventions fléchées et pour l'inscription de crédits en prévision de la hausse des fluides pour le bâtiment des Chais Magelis ;

- l'ajout de crédits en dépenses à hauteur de 49 000 € au **chapitre 012** « Charges de personnel » pour le financement de rémunérations de contrats dédiés à nouvelles opérations qui restent intégralement financées en contrepartie (missions pour la bibliothèque patrimoniale et dans le cadre d'une enquête du Service Livre et lecture autour des auteurs de BD).
- l'ajout de crédits en dépenses à hauteur de 32 200 € au **chapitre 65** « Autres charges de gestion courante » pour la rémunération d'auteurs et de prestataires extérieurs pour des interventions et des animations d'ateliers dans le cadre nouvelles opérations culturelles qui bénéficient de financements fléchés.
- l'ajout de crédits en dépenses à hauteur de 227 000 € au **chapitre 67** « Charges exceptionnelles » qui correspond à la réintégration partielle des crédits pris sur la réserve financière en décision modificative n°1 grâce au montant plus important que prévu du volume des reprises sur subventions d'investissement (modification de la délibération initiale) et au maintien de la contribution statutaire de l'Etat pour l'exercice 2025.  
Pour rappel les crédits correspondants au montant de la réserve financière de l'établissement sont inscrits dans ce chapitre ainsi qu'une autre part qui est inscrite dans le chapitre des « dépenses imprévues » soit un nouveau montant cumulé prévisionnel de l'ordre de 890 688 €.
- l'ajout de crédits en dépenses à hauteur de 7 000 € au **chapitre 042** « Opérations d'ordre de transfert entre sections » afin de prendre en compte la hausse des dotations aux amortissements par rapport aux prévisions initiales du budget primitif.
- l'ajout de crédits en recettes au **chapitre 042** « Opérations d'ordre de transfert entre sections » à hauteur de 200 000 € comme indiqué précédemment concernant l'amortissement des subventions d'investissement.
- l'ajout de crédits en recettes à hauteur de 9 000 € au **chapitre 70** « Ventes de produits » pour le financement via facturation d'une mission temporaire (contrat travail) au niveau de la bibliothèque patrimoniale.
- l'ajout de crédits en recettes à hauteur de 210 500 € au **chapitre 74** « Subventions d'exploitation ». Au-delà de la réintégration dans le budget des crédits correspondants à la contribution statutaire de l'Etat qui a été maintenue sur l'année 2025, soit 97 000 €, il s'agit d'enregistrer les opérations indiquées ci-dessous :
  - Opération BibliamBDbulles - Subvention Etat/Drac : 15 000 €
  - Opération BD Facile à lire, malettes sensorielles - Subvention Etat/Drac : 6 000 €
  - Projet ateliers BD en ruralité - Subvention Etat/Drac : 20 000 €
  - Enquête Service Livre et Lecture promotion auteurs - Subvention Etat/Drac : 37 500 €
  - Ateliers PEAC « Erro, l'histoire de l'art... » - Subvention Grand Angoulême : 2 700 €
  - Ateliers PEAC "universel-Super Héros" GA - Subvention Grand Angoulême : 3 600 €
  - Ateliers PEAC "De la caricature au ciné" - Subvention Grand Angoulême : 2 700 €
  - Ateliers PEAC "Traits de caractère" - Subvention Grand Angoulême : 3 600 €
  - Opération « Au fil des bulles » ateliers personnes âgées - Subvention Département Charente : 10 000 €
  - Interventions auteurs classe BD Emile Roux - Subventions Ville Angoulême : 2 400 € + Etat/Préfecture : 8 000 €
  - Interventions auteurs Classe CHAAP BD M. de Valois - Subvention CNL : 2 000 €

Rappelons que la plupart de ces opérations avec des financements fléchés, qui ont été engagées au cours ou à la fin de l'exercice 2025, feront l'objet d'un report en dépenses/recettes sur l'exercice 2026 en fonction de leur état d'avancement.

La section de fonctionnement avec les propositions indiquées ci-dessus, présente un solde en équilibre pour cette DM2.

Au niveau de la section d'investissement :

- l'ajout de crédits à hauteur de 200 000 € en dépense d'investissement au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » en contrepartie des crédits inscrits pour le même montant en recettes de fonctionnement concernant la régularisation des reprises des subventions d'équipement.
- l'ajout de crédits à hauteur de 7 000 € en recettes d'investissement au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » en contrepartie de la hausse des crédits inscrits pour le même montant en dépenses de fonctionnement dans le cadre de l'amortissement des biens.
- l'ajout de crédits prévisionnels à hauteur de 193 000 € en recettes d'investissement au chapitre 13 « Subventions d'investissement » en contrepartie des crédits inscrits pour le même montant en dépenses d'investissement suite à la régularisation des reprises des subventions d'équipement.

La section d'investissement avec les propositions indiquées ci-dessus présente ainsi une inscription de crédits en équilibre pour cette DM2.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- de valider cette décision modificative n°2 au budget principal 2025, y compris les ajustements et les montants inscrits.

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

## DM2 au budget 2025

### Modifications en section de fonctionnement

#### I - Dépenses de fonctionnement

	BP 2025 + DM1	Propositions nouvelles	Total
Chapitre 011 "Charges à caractère général"	3 542 323 €	104 300 €	3 646 623 €
Chapitre 012 "Charges de personnel"	2 518 810 €	49 000 €	2 567 810 €
Chapitre 65 "Autres charges de gestion courante"	313 200 €	32 200 €	345 400 €
Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"	569 988 €	227 000 €	796 988 €
		55 000,00 €	
		97 000,00 €	
Chapitre 042 "Opérations ordre entre sections"	575 000 €	7 000 €	582 000 €
<b>Total dépenses</b>		<b>419 500 €</b>	

#### II - Recettes de fonctionnement

	BP 2025 + DM1	Propositions nouvelles	Total
Chapitre 042 "Opérat° d'ordre transfert entre sect°"	530 000 €	200 000 €	730 000 €
Ajustement quote-part reprises subv. invest / Modif. Délib.			
Chapitre 70 "Vente de produits, recettes propres"	1 643 200 €	9 000 €	1 652 200 €
Chapitre 74 "Subventions d'exploitation"	4 052 583 €	210 500 €	4 263 083 €
<b>Total recettes</b>		<b>419 500 €</b>	

## Modifications en section d'investissement

### I - Dépenses d'investissement

Chapitre 040 "Opé. d'ordre de transfert entre sect<sup>o</sup>"  
Contrepartie régul. reprises subv. investissement

**Total dépenses**

BP 2025 + DM1	Propositions nouvelles	Total
530 000 €	200 000 €	730 000 €
	<b>200 000 €</b>	

### II - Recettes d'investissement

Chapitre 040 "Opé. d'ordre de transfert entre sect<sup>o</sup>"

**Total recettes**

BP 2025 + DM1	Propositions nouvelles	Total
575 000 €	7 000 €	582 000 €
1 521 613 €	193 000 €	1 714 613 €

**200 000 €**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
DE LA CHARENTE

22 JAN. 2026

BUREAU DU COURRIER

Numéro SIRET  
50157795100012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
AUTRES CITE DE LA B.D. ET DE L' IMAGE

POSTE COMPTABLE DE : Paierie Départementale Charente

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative (projet de budget) 2 (2)

BUDGET : CITE DE LA B.D. ET DE L' IMAGE (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-8 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE**
**II**  
**A1**
**EXPLOITATION**

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>419 500,00</b>
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>
	(si déficit)	(si excédent)
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	<b>0,00</b>
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>419 500,00</b>

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>200 000,00</b>
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>0,00</b>
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>200 000,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>619 500,00</b>	<b>619 500,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II	III	IV = I + II + III	
011	Charges à caractère général	3 542 323,00	0,00	104 300,00	104 300,00	3 646 623,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 518 810,00	0,00	49 000,00	49 000,00	2 567 810,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	313 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00	345 400,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>6 374 333,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 500,00</b>	<b>185 500,00</b>	<b>6 559 833,00</b>
66	Charges financières	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	569 987,52	0,00	227 000,00	227 000,00	796 987,52
68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>e</sup> (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>7 046 820,52</b>	<b>0,00</b>	<b>412 500,00</b>	<b>412 500,00</b>	<b>7 459 320,52</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opéral <sup>e</sup> ordre transfert entre sections (6)	575 000,00		7 000,00	7 000,00	582 000,00
043	Opéral <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>575 000,00</b>		<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>582 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 621 820,52</b>	<b>0,00</b>	<b>419 500,00</b>	<b>419 500,00</b>	<b>8 041 320,52</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>8 041 320,52</b>
---	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II	III	IV = I + II + III	
013	Atténuations de charges	346 865,00	0,00	0,00	0,00	346 865,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 643 200,00	0,00	9 000,00	9 000,00	1 652 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 052 583,00	0,00	210 500,00	210 500,00	4 263 083,00
75	Autres produits de gestion courante	34 042,00	0,00	0,00	0,00	34 042,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 076 690,00</b>	<b>0,00</b>	<b>219 500,00</b>	<b>219 500,00</b>	<b>6 296 190,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	89 443,00	0,00	0,00	0,00	89 443,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 166 133,00</b>	<b>0,00</b>	<b>219 500,00</b>	<b>219 500,00</b>	<b>6 385 633,00</b>
042	Opéral <sup>e</sup> ordre transfert entre sections (6)	530 000,00		200 000,00	200 000,00	730 000,00
043	Opéral <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>530 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>730 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 696 133,00</b>	<b>0,00</b>	<b>419 500,00</b>	<b>419 500,00</b>	<b>7 115 633,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	925 687,52
--	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>8 041 320,52</b>
---	---------------------

## Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-148 000,00
--	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>		<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	<b>TOTAL</b> IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>1 225 856,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 225 856,14</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 265 856,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 265 856,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 266 456,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 266 456,14</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	530 000,00		200 000,00	200 000,00	730 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>530 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>730 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 796 456,14</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 996 456,14</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>227 053,33</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 223 509,47</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	<b>TOTAL</b> IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 521 612,53	0,00	193 000,00	193 000,00	1 714 612,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 521 612,53</b>	<b>0,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>1 714 612,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 521 612,53</b>	<b>0,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>1 714 612,53</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	575 000,00		7 000,00	7 000,00	582 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>575 000,00</b>		<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>582 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 096 612,53</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>2 296 612,53</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 296 612,53</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	-148 000,00
---	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	104 300,00		104 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	49 000,00		49 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 200,00		32 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	227 000,00	0,00	227 000,00
68	Dot. Amortis, dépréciat*, provisions	0,00	7 000,00	7 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>412 500,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>419 500,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>419 500,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	200 000,00	200 000,00
14	<i>Prov. Règlementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>200 000,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

## 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 000,00		9 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	210 500,00		210 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		219 500,00	200 000,00	419 500,00

+ 

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

" 

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	419 500,00
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	193 000,00	0,00	193 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogeratoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 000,00	7 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciait° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		193 000,00	7 000,00	200 000,00

+ 

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

" 

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

" 

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	200 000,00
--	------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>3 542 323,00</b>	<b>104 300,00</b>	<b>104 300,00</b>
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	252 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	615 800,00	63 000,00	63 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	44 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 850,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	58 200,00	3 000,00	3 000,00
607	Achats de marchandises	560 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	479 556,00	11 000,00	11 000,00
6132	Locations immobilières	61 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	27 100,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	422 600,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	81 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	149 900,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	19 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	10 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	500,00	0,00	0,00
618	Divers	13 050,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	11 700,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	88 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	58 000,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	2 300,00	0,00	0,00
6238	Divers	79 500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	49 850,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	62 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	9 380,00	0,00	0,00
6256	Missions	41 970,00	4 500,00	4 500,00
6257	Réceptions	64 867,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	49 800,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 900,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 200,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	68 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	74 000,00	21 300,00	21 300,00
63513	Autres impôts locaux	8 000,00	0,00	0,00
637	Autres Impôts, taxes (autres organismes)	24 800,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>2 518 810,00</b>	<b>49 000,00</b>	<b>49 000,00</b>
6211	Personnel intérimaire	20 000,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	2 711,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	37 741,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 649 651,00	49 000,00	49 000,00
6413	Primes et gratifications	74 310,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	48 111,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	386 573,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	18 055,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	154 398,00	0,00	0,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	22 167,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	8 620,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 389,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	90 084,00	0,00	0,00
014	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>313 200,00</b>	<b>32 200,00</b>	<b>32 200,00</b>
6512	Droits d'utilisat* - Informatique nuage	8 200,00	0,00	0,00
6518	Autres	279 500,00	32 200,00	32 200,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	25 500,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>	<b>6 374 333,00</b>	<b>185 500,00</b>	<b>185 500,00</b>
66	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6616	Intérêts bancaires, opérat <sup>o</sup> financement	2 500,00	0,00	0,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>569 987,52</b>	<b>227 000,00</b>	<b>227 000,00</b>
6711	Pénalités de retard sur marchés	100,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 200,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	568 687,52	227 000,00	227 000,00
68	<b>Dotations aux provisions et dépréciat<sup>o</sup> (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
69	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>	<b>7 046 820,52</b>	<b>412 500,00</b>	<b>412 500,00</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	575 000,00	7 000,00	7 000,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	575 000,00	7 000,00	7 000,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>575 000,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
043	<i>Opérat<sup>o</sup> ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>575 000,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>7 621 820,52</b>	<b>419 500,00</b>	<b>419 500,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>419 500,00</b>

+

=

=

=

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrir en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	346 865,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	267 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	47 523,00	0,00	0,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	32 342,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 643 200,00	9 000,00	9 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	373 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	55 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	900 100,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	85 800,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	18 300,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	211 000,00	9 000,00	9 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 052 583,00	210 500,00	210 500,00
74	Subventions d'exploitation	4 052 583,00	210 500,00	210 500,00
75	Autres produits de gestion courante	34 042,00	0,00	0,00
7588	Autres	34 042,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 076 690,00	219 500,00	219 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	89 443,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	68 243,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat <sup>e</sup> gestion	1 200,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 166 133,00	219 500,00	219 500,00
042	Opérat <sup>e</sup> ordre transfert entre sections (8) (9)	530 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	530 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		530 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 696 133,00	419 500,00	419 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	419 500,00

+

=

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la règle.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III  
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	40 000,00	0,00	0,00
216	Collections et œuvres d'art	40 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
200904	Opération d'équipement n° 200904 (5)	0,00	0,00	0,00
200905	Opération d'équipement n° 200905 (5)	1 225 856,14	0,00	0,00
201008	Opération d'équipement n° 201008 (5)	0,00	0,00	0,00
201009	Opération d'équipement n° 201009 (5)	0,00	0,00	0,00
201310	Opération d'équipement n° 201310 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 265 856,14	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	600,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		600,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 266 456,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	530 000,00	200 000,00	200 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	530 000,00	200 000,00	200 000,00
139181	de la collectivité de rattachement	530 000,00	200 000,00	200 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>530 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>1 796 456,14</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
+				
		<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>	
+				
		<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>	
=				
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>200 000,00</b>	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES			B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 521 612,53	193 000,00	193 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	112 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	13 200,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 396 412,53	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	193 000,00	193 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 521 612,53	193 000,00	193 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 521 612,53	193 000,00	193 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	575 000,00	7 000,00	7 000,00
28188	Autres	575 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		575 000,00	7 000,00	7 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		575 000,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 096 612,53	200 000,00	200 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				200 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI/041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

